



Syndicat National de l'Éducation Physique
Fédération Syndicale Unitaire
Académie de LILLE

Lille, le 24 juin 2020

Déclaration du SNEP-FSU CAPA EPS du 24 juin 2020 Classe Exceptionnelle et Echelon Spécial

Ces 3 mois de confinement et d'arrêt de la relation pédagogique en présentiel en EPS aura été une période très difficile à vivre pour les enseignants d'EPS et leurs élèves. La relation au corps, les interactions motrices et les relations sociales que véhicule notre discipline ont été impactés de façon exponentielle tout au long de cette année scolaire...

A contrario et à l'évidence le besoin de pratiques physiques organisées s'est révélé comme un manque pour nos jeunes et la population française. Combien de jeunes et de citoyens ont redécouvert la nécessité de s'entretenir physiquement (démultiplication des joggeurs sur les espaces restreints disponibles !)?

Mais le phénomène inverse a aussi traversé notre population scolaire : repli sur soi, sédentarité (accentués par les conditions de vie au quotidien pour les populations défavorisées). Le déficit pour ces jeunes dans ce domaine n'est sans doute pas encore bien visible et quantifiable, mais on peut avoir l'intuition qu'il est bien réel.

L'importance de notre discipline d'enseignement qu'est l'EPS, au travers de sa socialisation consubstantielle aux pratiques physiques, a été mise à jour au regard de cette crise sanitaire.

L'ingéniosité et le dynamisme à chercher des continuités pédagogiques par notre profession sont à mettre en avant. Au-delà de certaines formes d'approche très théoriques sur les APSA (indispensables et qui sont la base de la compréhension des pratiques), les collègues ont surtout essayé de mobiliser les élèves autour d'actes moteurs et réflexifs pour garder le lien éducatif. Il faudra capitaliser ces démarches pédagogiques (positives ou négatives) et en faire un bilan pour « peut-être » faire évoluer l'approche de l'enseignement de l'EPS.

Les enseignants d'EPS sont et resteront des concepteurs de leur enseignement, dans un cadre national qu'il faut redéfinir, au travers d'une culture commune pour nos élèves. L'orientation des programmes d'EPS actuels (Collège-Lycée-LP) va à contrario de cette culture commune et nous oriente vers une EPS localisée très éloignée de l'enjeu républicain d'égalité pour toutes et tous.

A l'orée du bois : des opportunistes en attente...

Une initiative de quelques députés LREM, basée sur une volonté de JM Blanquer, de profiter de la crise pour avancer sur un concept d'école qui est là pour assurer les fondamentaux (lire-écrire-compter), le reste devant être relégué l'après-midi dans un ensemble « culturel » et ouvert aux associations et officines privées et qui concernerait les activités physiques sportives et artistiques, est à combattre !

La profession, prise dans ses problèmes de doutes légitimes sur le déconfinement ne doit pas laisser le champ libre à ces mesures qui peuvent mettre en danger l'EPS pour laquelle elle s'est battue ces 50 dernières années.

Concernant les sujets qui nous préoccupent lors cette CAPA, ils s'inscrivent dans une période de mise en œuvre de la Loi de Transformation de la Fonction Publique qui a pour but de brider le dialogue social et de limiter la représentativité des personnels par les organisations syndicales. En cette période de crise, l'accompagnement des personnels est une nécessité absolue et le retour de l'avis des CAP concernant les opérations de carrière et de mutations est également une nécessité absolue !

Concernant les sujets de cette CAPA :

Sur les Congés de Formation Professionnel, nous remarquons que peu de collègues postulent et qu'au maximum la deuxième demande est acceptée, c'est positif pour les collègues qui postulent mais ne faudrait-il pas relancer la profession en termes d'informations sur ce dispositif pour qu'il y ait plus de demandeurs ?

Accès à la Classe Exceptionnelle des P.EPS.

Le SNEP-FSU ne se satisfait pas des conditions mises en place pour accéder à la classe exceptionnelle, toutefois sa création permet d'envisager la revalorisation de fin de carrière.

Le SNEP-FSU revendique un rééquilibrage des pourcentages de promotion entre le vivier 1 et le vivier 2, nous avons sur cette CAPA de promotion 17 collègues promus sur 20 dans le tableau au titre du vivier 1 (soit 85% de collègues promus) et 5 collègues promus sur 188 dans le tableau au titre du vivier 2 (soit 2,6% de collègues promus !). La proposition du SNEP-FSU serait à minima une répartition V1 – V2 à 60/40 et l'élargissement des fonctions reconnues au titre du vivier 1

Le SNEP-FSU revendique à terme la suppression du vivier fonctionnel et un barème valorisant l'ancienneté.

Le SNEP-FSU revendique l'intégration de la Classe Exceptionnelle dans le déroulé de carrière sans obstacle de grade.

Le SNEP-FSU sera porteur de propositions en rapport du tableau des promotions proposées dans le tableau en particulier sur le vivier 2

Accès à l'Echelon Spécial de la Classe Exceptionnelle des P.EPS

Pour le SNEP-FSU, dans la mesure où les avis restent pérennes suite au passage à la classe exceptionnelle, la promotion des enseignants susceptibles de partir à la retraite avec l'indice le plus élevé reste la revendication principale.

Les commissaires paritaires du SNEP-FSU de Lille.